

Objet : Déploiement du Réseau de Chaleur Urbain – Avis d'information relatif aux travaux dans votre quartier

Madame, Monsieur,

Engagée dans la transition énergétique, la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées a choisi de mettre en place un Réseau de Chaleur Urbain. Nouveau modèle énergétique qui garantit la production d'une chaleur moins coûteuse et plus écologique, ce système de chauffage produit de la chaleur de manière centralisée et la distribue via des canalisations souterraines. La chaleur sera issue d'énergies locales et renouvelables : la combustion des déchets à l'usine d'incinération de Lescar et une chaudière biomasse industrielle à Lons.

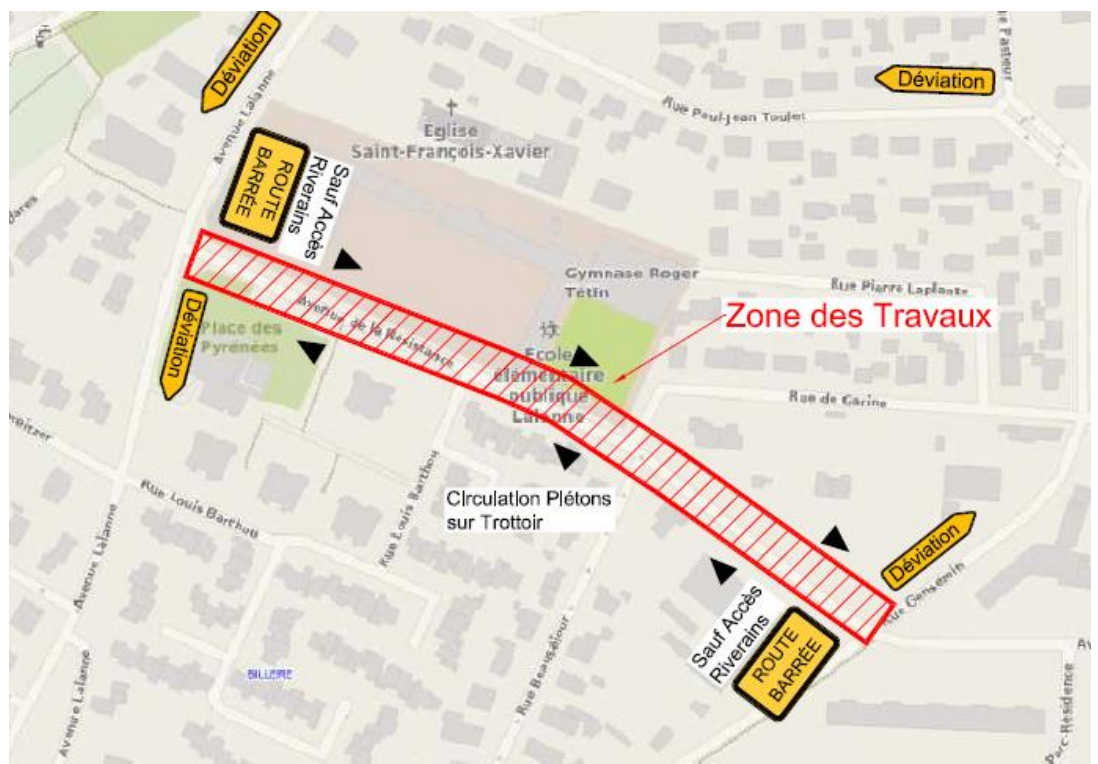
La construction et l'exploitation du Réseau de Chaleur Urbain sont confiées à Pau Béarn Pyrénées Energies Services, filiale d'ENGIE Solutions et de la Banque des Territoires. Vous trouverez des informations plus précises sur l'opération à l'adresse suivante :

<http://agglo-pau.reseau-chaleur.com/>.

Les premiers travaux de ce projet ambitieux ont démarré en mai 2020 pour se terminer en février 2023. **Le déploiement du réseau va être réalisé avenue de la Résistance, du 12 juillet au 6 août.**

Ce chantier se fait en coordination avec les travaux du réseau d'eau potable réalisés par la SMEP-AGUR (entreprise SOC) afin de limiter l'impact dans le temps.

La voie sera fermée à la circulation, du rond-point de la Résistance jusqu'à l'avenue Lalanne.



Une déviation sera mise en place de la rue Gensemin, de la rue Paul-Jean Toulet en direction de l'avenue Lalanne et de l'avenue Lalanne – avenue du Château d'Este en direction de la rue Gensemin.

Les accès aux propriétés riveraines, aux piétons et aux cyclistes seront maintenus.

Les modalités pratiques seront communiquées grâce aux panneaux informatifs aux entrées de zone (durée, circulation, conditions d'accès).

La vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h aux abords du chantier.

Ces dates et perturbations sur la circulation et le stationnement sont précisées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des contraintes liées aux travaux.

Concernant la **collecte des ordures ménagères et du tri sélectif** : lorsque les travaux arriveront à la hauteur de votre habitation, nous vous remercions de déposer vos bacs en dehors de la zone du chantier, afin que les camions puissent les collecter.

Afin de faciliter la réalisation des travaux et d'en minimiser leurs impacts dans votre quotidien, vous disposerez d'interlocuteurs à chaque instant :

- Préalablement aux travaux, Virginie Gonzalez, **Facilitatrice du chantier**, est à votre disposition pour tout point particulier que vous souhaiteriez partager : [v.gonzalez@agglo-pau.fr](mailto:v.gonzalez@agglo-pau.fr) ;
- Durant les travaux, toute sollicitation pourra être adressée par courrier électronique à : [mediateur@ecocene.fr](mailto:mediateur@ecocene.fr) .

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées